

CAEN du 20 avril 2026

Orientations stratégiques sur la carte des formations- Rentrée scolaire 2027

Le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), voté lors de l'assemblée plénière du 15 décembre 2023, fixe une trajectoire pour les six années à venir en matière d'orientation et de qualification des jeunes et des actifs.

Dans la dynamique impulsée par ce travail, la transformation de la carte des formations est aujourd'hui un enjeu majeur pour le système éducatif. Les besoins socio-économiques évoluent au gré des attentes en compétences des filières professionnelles qui sont impactées par les diverses transitions connues de chacun de nous.

Ainsi, l'Etat et la Région se fixent conjointement à trois ambitions majeures auxquelles répondre via l'appareil de formation tout au long de la vie :

- l'accompagnement des transitions sociétales ;
- l'accompagnement des transitions écologiques et numériques ;
- l'accompagnement des dynamiques territoriales et partenariales.

Concomitamment, les questions liées au renouvellement des générations, à la formation tout au long de la vie de nos concitoyens, du lien formation/compétences/insertion professionnelle/ poursuite d'étude sont centrales dans la réflexion à conduire quant à l'adaptation et à l'évolution de l'offre de formation sur les territoires.

A la lumière de ces éléments, l'émergence de pôles de compétences, tout en garantissant une offre de premier niveau sur les territoires, constitue un axe à approfondir davantage. Dans cette dynamique, les liens entre formation initiale et formation continue sont appelés à se développer pour répondre aux besoins en compétences qui émergent sur les territoires de la région.

Les établissements scolaires ont été destinataires le 23 mars 2026 d'une note de cadrage qui, comme chaque année, constitue un appel à projet s'agissant des évolutions à porter en vue de la rentrée scolaire 2027. Une attention particulière est portée à l'équilibre général de l'offre de formation. Pour appuyer la réflexion des équipes au sein des établissements scolaires, un pré note a été transmise le 16 mars 2026. Elle présente une analyse de l'évolution des métiers et des compétences par secteur d'activité et une analyse des taux de places vacantes au sein des formations en région académique.

Un des enjeux du développement de l'appareil de formation porté par la voie professionnelle est de développer des parcours qui donnent la possibilité aux jeunes de se former à des métiers qui insèrent dans les filières en tension actuellement ou dans celles qui émergent et qui feront la force de notre pays demain. Notre ambition partagée est de porter en Région une offre lisible, progressive et fortement insérante, adossée aux besoins immédiats et aux technologies de souveraineté au service d'une rentrée 2027 ambitieuse pour la voie professionnelle.

L'intégration transversale des compétences en data science, apprentissage automatique appliqué aux procédés, ingénierie du prompt, compréhension des biais et de l'éthique de l'IA et usages responsables (traçabilité, conformité) semblent aujourd'hui constituer une réflexion nécessaire à conduire au regard des évolutions en cours.

D'autres sujets sont de plus en plus prégnants et plus particulièrement dans les contextes géopolitiques actuels et notamment ceux liés au domaine de la Cybersécurité (couvrant hygiène numérique, sécurité des systèmes industriels, sécurité des systèmes embarqués (drones, véhicules), sécurité des SI de santé et de logistique, réponse à incident).

Dans le cadre de la préparation de rentrée 2027, les secteurs suivants sont identifiés comme prioritaires :

- **secteur industriel** : accompagnement au développement des énergies renouvelables, transition énergétique et accompagnement au développement des énergies vertes, développement de l'industrie 4.0, de l'hydrogène, du nucléaire, accompagnement au développement des technologies liées aux biotechnologies et aux bio productions, production et maintenance industrielle, aéronautique, drones et industries de défense, communications et connectivité avancées (anticiper les évolutions vers la 6G) ;
- **secteur du bâtiment et travaux publics** : transition écologique, écoconstruction et rénovation bâtiminaire, smart building et efficacité énergétique, cybersécurité des systèmes techniques de bâtiment ;
- **secteur des soins et services à la personne** : de l'encadrement des plus jeunes à la prise en compte du grand âge ;
- **secteur de la logistique et du transport** : gestion des infrastructures et impact carbone.